



Ferrage B3 :
Une réaction payante.

Suite aux travaux D34 et des odeurs insupportables dans tout le Ferrage, tous les salariés de la ligne MEL de l'équipe 22 avec tous les moniteurs ont exercé leur droit de retrait ce mardi matin de 10h30 à 11h15.

Devant le mécontentement, la direction a dit qu'elle allait trouver une solution pour supprimer les odeurs en mettant un produit.

Les salariés ont repris le travail de bonne foi.

Mais le produit utilisé sur le sol était toxique (un détartrant, désinfectant non dilué).

Trois salariés de la chaîne ont dû se rendre à l'infirmerie car ils avaient les yeux qui piquent et des nausées.

Du coup tous les salariés ont de nouveau exercé leur droit de retrait de 11h50 à 12h51.

Le responsable du personnel n'avait pas prévu ce scénario et s'est énervé.

Il a menacé les salariés devant tous les syndicats en disant que le droit de retrait était abusif, et qu'ils seraient en grève.

Mais personne n'a été impressionné.

La direction, prise de panique a fait reboucher tous les trous en urgence avec des responsable qui se sont mis au travail avec une pelle pour accélérer les choses.

Depuis lundi matin, la direction n'avait pas pris au sérieux le problème des odeurs. Alors que la CGT avait déposé un DGI lundi matin, rien n'avait été fait.

Lorsque les salariés, intérimaires et CDI, décident de se mettre tous ensemble, la direction trouve les moyens pour régler les problèmes.